

Atelier thématique – Pouvoir d’agir des personnes en situation de précarité



Atelier animé le 6 avril 2021 par Laure Baeza (Conseil régional IDF),
Hélène Tavera (Collectif 4C), Amélie Prou (Ma petite échoppe)

Problématique : Comment favoriser l'autonomie et le pouvoir d'agir des personnes en situation de précarité alimentaire ?

Quartier Libre, Collectif 4C (Hélène Tavera)

Le pouvoir d'agir a commencé par nous, habitant.es de la Goutte d'or souhaitant reprendre le pouvoir de nos assiettes. Le collectif s'est créé en 2013 et le lieu a ouvert en 2019.



Nous avons imaginé un **tiers lieu alimentaire** avec des cuisines partagées : il s'agit de considérer le lieu comme une vaste cuisine où on peut cuisiner en groupe, seul, ou manger les repas du restaurant associatif. C'est un lieu ressource avec une bibliothèque dédiée à l'alimentation. L'objectif, c'est de favoriser un accès à une alimentation saine et de qualité à tous ceux qui le souhaitent.

Dans un Tiers lieu, il n'y a **pas d'injonction**. Tout le monde est accueilli, et tout le monde n'a pas forcément besoin d'être accueilli.

Contact : collectif4c@gmail.com

Ma Petite échoppe – épicerie solidaire (Amélie Prou) : il s'agit d'un lieu de vie dans lequel on peut acheter des produits de qualité à des prix adaptés à ses revenus, participer au fonctionnement du magasin et animer ou prendre part à des ateliers.



Ce projet est né de l'ancienne épicerie sociale portée par le Secours Catholique. L'idée est que **toutes les personnes accèdent à la même carte** pour faire leurs achats. Les tarifs sont réduits directement en caisse, en fonction des situations des personnes.

L'épicerie permet d'apprendre à se connaître, passer de bons moments ensemble, **partager ses idées et savoirs dans un lieu de mixité sociale**.

Le choix des produits s'inscrit dans la démarche coopérative et solidaire de l'épicerie : nous souhaitons proposer au plus grand nombre des produits de qualité au juste prix. La production locale et/ou raisonnée est donc privilégiée et le bio est proposé chaque fois que possible.

Contact : amelie.p@mapetiteechoppe.fr

→ [Cliquez ici](#) pour découvrir le PPT de présentation de la structure

Question : Le mot aide alimentaire n'a pas été prononcé, et les deux projets insistent sur l'importance d'ouvrir à tous les publics. **Comment faire cohabiter dans un même lieu des personnes avec des pratiques différentes ? Quelles conditions pour une mixité sociale ?**

Amélie Prou (Ma petite échoppe) : Le plus important est **d'inviter les gens à participer sans injonction**. Il faut laisser libre choix. Certaines personnes viennent juste faire leurs courses et en sont très contentes. D'autres viennent voir une première fois puis se sentent plus en confiance pour participer. Il faut passer par des temps informels, faire des binômes, **laisser des espaces pour que les gens fassent connaissance**.

Hélène Tavera (collectif 4C) : Le travail sur **l'accueil** est extrêmement important. Il faut faire en sorte d'être accueilli sans être dans l'injonction : la personne doit comprendre qu'elle a sa place ici. **Gommer l'effet stigmatisant** que pourrait avoir un lieu peut aider. Par exemple, quand on fait venir une AMAP, on sait que ça peut être clivant mais on l'assume. On mange de la viande de la boucherie Halal du coin également.

Question : Concrètement, quels types d'action de participation proposez-vous ?

Amélie Prou (Ma petite échoppe) : Tout ce que les adhérents souhaitent proposer est faisable. Mais ce qui marche le mieux ce sont **les ateliers cuisine**. On apprend à faire un plat puis on mange tous ensemble. D'autres ateliers sont organisés : cours d'anglais, yoga, informatique, ateliers créatifs pour les enfants, etc.

Hélène Tavera (collectif 4C) : On accueille toutes les initiatives citoyennes mais beaucoup **d'ateliers autour de l'alimentation et la nutrition** sont proposés. Par exemple on apprend à faire un plat. Dans nos cuisines partagées, les gens mutualisent leur temps, leur argent pour faire des plats communs.

Question : Comment faire pour que les gens participent vraiment ?

Marc Alphandery (Labo de l'ESS) : Pour moi une des recettes clés pour favoriser la participation, c'est la **proximité**. Avoir un lieu dédié, faire ensemble, organiser des événements, des fêtes pour relier des gens est primordial.

Contact : marc.alphandery@wanadoo.fr

Hélène Tavera (Collectif 4C) : La proximité est en effet fondamentale. Il faut pour cela avoir une **bonne connaissance de son environnement**, son territoire, des acteurs locaux présents et des services proposés.

Myriam Maillard (Secours populaire) : Nous sommes très attachés à la participation des personnes concernées. A Meaux, nous avons mis à disposition une cuisine pour un hôtel social qui accueille des mamans avec enfants. Par ce biais des ateliers sont organisés. Les deux **référentes de ces activités sont des personnes hébergées** : elles organisent le planning, gèrent l'espace cuisine et l'ensemble des actions. Elles sont vraiment contentes d'avoir cette responsabilité, ça les a beaucoup valorisées.

Contact : myriam.maillard@secours-catholique.org

FOCUS : DES ENJEUX SPECIFIQUES LIES A LA CRISE SANITAIRE

Amélie Prou (Ma petite échoppe) : Etonnamment, la crise sanitaire a **fidélisé des nouvelles personnes** qui jusque-là ne venaient pas car pensaient que ce n'était pas ouvert à tous.tes. L'épicerie s'est retrouvée être un **lieu ressource clé sur le territoire, un lieu où un lien social s'est maintenu**. De plus, **nos vies ont été relocalisées** pendant le confinement dans un périmètre très restreint : les gens se sont rendus dans les lieux à proximité immédiate de leur quartier, et ont rejoint l'épicerie ainsi.

Conclusion Laure Baeza (Conseil régional IDF) : après la présentation du collectif 4C et de l'épicerie Ma petite échoppe, l'atelier nous a permis d'identifier quelques conditions de réussite pour favoriser la participation et le pouvoir d'agir des personnes en situation de précarité alimentaire :

- Être dans la **proximité** : avoir une connaissance fine du territoire, un lieu dédié et faire avec les acteurs locaux.
- **Accueillir** : proposer de participer sans être dans l'injonction, donner une place à chacun.e, favoriser les liens sociaux grâce à des temps partagés.
- S'appuyer sur le **bouche à oreille** : permet de faire connaître le lieu très rapidement.
- Prendre le **temps** : reconnaître et faire reconnaître aux financeurs que favoriser une dynamique de participation prend du temps. Il faut s'accorder du temps.